

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATEGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

1 : La formation théorique :

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie via Internet.

La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route,
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite,
- L'influence de la fatigue sur la conduite,
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée - les usagers vulnérables,
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs,
- Les gestes de premiers secours,
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule,
- Le transport d'un chargement et de personnes,
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

2 : La formation pratique :

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du deux-roues motorisé,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- Le **POURQUOI**,
- Le **COMMENT**,
- Les **RISQUES**,
- Les **INFLUENCES** de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- Les **PRESSIONS** exercées par la société, telles que la publicité, le travail...,
- L'auto-évaluation.